

## **Revalorisation : on est loin du compte**

Fait inhabituel, Luc Chatel a tenu à participer au CTPM. Le ministre, insistant sur sa volonté de refonder le dialogue social dans son ministère, est venu proposer « *un pacte de carrière basé sur deux piliers* » : la dynamisation des ressources humaines et l'évolution des rémunérations des enseignants.

Sur le premier point, il affiche une volonté marquée : faire du « *ministère de l'humain* » un « *lieu où s'expriment les talents et les mérites* ». Il propose une gestion plus personnalisée et plus attentive des carrières qui repose non seulement sur une formation initiale élevée mais aussi sur une formation tout au long de la vie. Une attention particulière est annoncée en ce qui concerne la médecine du travail. En la matière, notre ministère est carrent depuis des décennies. Pour le SE-UNSA, si une gestion plus personnalisée a du sens pour des collègues rencontrant des difficultés, elle ne doit pas être généralisée et aboutir à une individualisation des carrières fondée sur un mérite subjectif.

Le deuxième pilier de la revalorisation annoncé par le ministre est très décevant.

Il propose à la discussion quatre chantiers :

- débuts de carrière,
- rattrapage salarial pour les cinq premiers échelons,
- reconnaissance de nouvelles missions,
- nouvelles modalités d'avancement de grade avec la création d'un grade supplémentaire pour les enseignants.

Pour le SE-UNSA, les primes, indemnités et heures supplémentaires mises en place depuis deux ans ne sauraient constituer une revalorisation. Elles sont la légitime rémunération de travaux effectués en plus par les seuls enseignants qui peuvent y prétendre. Par ailleurs, l'annonce d'une augmentation de cent euros par mois pour les débuts de carrière est dérisoire au regard de l'élévation de deux ans du niveau de formation et des comparaisons européennes.

Pour le SE-UNSA le compte n'y est pas. La promesse présidentielle faite à chaque éducateur a créé des attentes légitimes auprès de nos collègues. C'est donc un effort budgétaire conséquent qui doit être fait pour répondre à chacun d'entre eux. La revalorisation ne peut pas se limiter à quelques générations ou à quelques catégories d'enseignants et écarter la grande majorité d'entre eux.

Après deux ans de tergiversations, le cadre des discussions est enfin posé. Le SE-UNSA est bien décidé à faire évoluer les premières propositions ministérielles, pour l'heure très insuffisantes.

## **Budget 2010 : Le service public asphyxié**

Avec 59,6 milliards d'euros, le budget de l'Education nationale augmente de 1,6%. Cette hausse est réduite à néant par les contributions supplémentaires, notamment celle pour les pensions (+2%). C'est donc bien à une baisse du budget de l'éducation nationale qu'on assiste.

Au moment où la loi Carle met en place une parité de traitement entre l'enseignement public et l'enseignement privé, le budget fait la part belle à ce dernier. Chaque année, il revendique 20% de toutes les créations d'emplois. En revanche, dans le projet de loi de finances 2010, alors que 14 600 postes sont supprimés dans le public, l'enseignement privé ne connaît que 1400 suppressions, soit deux fois moins que le principe affiché.

Dans le premier degré, 2658 postes devraient être créés. L'annonce est à prendre avec d'autant plus de prudence que ces trois dernières années, les créations prévues au budget n'ont pas été traduites dans les faits : l'an dernier, il y a eu plus de 2000 postes en moins que ce qui était prévu ! Par ailleurs, les créations promises seront entièrement annulées par la disparition des stagiaires qui aujourd'hui apportent chacun un quart de service d'enseignement. Alors que les effectifs augmentent, les postes diminuent.

Dans le second degré, les moyens seront amputés de plus de 3200 postes par la suppression de 6500 stagiaires qui effectuent aujourd'hui, chacun, un demi-service devant élèves.

Ce sont donc les conditions de travail des élèves et de leurs enseignants qui vont continuer à se dégrader.

Depuis plusieurs années, les fonctionnaires, dont les enseignants, sont montrés du doigt et rendus responsables des difficultés budgétaires. Aujourd'hui on mesure bien que le creusement du déficit, malgré les milliers de suppressions d'emplois, repose essentiellement sur des choix fiscaux injustes.

Pour le SE-UNSA, alors que la crise sociale s'installe durablement, la priorité à l'éducation devrait être réaffirmée pour garantir un haut niveau de formation, seul à même de maintenir l'emploi dans une économie mondialisée.

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2009  
Christian Chevalier  
Secrétaire Général